

Une autre vie s'invente ici



# Alimentation :

## quels liens entre filières de proximité et qualité paysagère ?



Crédit Francis Massias, Parc Normandie-Maine



Crédit Anne-Lore MESNAGE, Parc des Baronnies provençales



Arnaud Jamin Inventer demain n°17 Avesnois

Webinaire du 30 mai 2024



## ALIMENTATION : QUELS LIENS ENTRE FILIÈRES DE PROXIMITÉ ET QUALITÉ DES PAYSAGES ?

*Mots clés : paysage, transitions, agriculture, alimentation, restauration collective*

### LIENS UTILES

Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

Chaîne YouTube #Inventer Demain :

[https://www.youtube.com/watch?v=EtUAlk3xdZU&list=PLNc\\_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z](https://www.youtube.com/watch?v=EtUAlk3xdZU&list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z)

### FOND DOCUMENTAIRE

- Synthèse du webinaire Le paysage est-il dans son assiette ? (2023) : [ici](#)
- Synthèse du webinaire Les Paysages comestibles (2022) : [ici](#)
- Site internet de l'Arbocal [ici](#)
- Rouquier O. et Perrin C., 2022, Les circuits de proximité. Un levier contre la banalisation des paysages alimentaires commerciaux d'une petite ville (Clermont-l'Hérault, Occitanie) ? Économie rurale, 379(1), p.7-27. DOI : [ici](#)
- Lettres agroécologie Parcs : N° 14 sur les filières : [ici](#) et N°16 sur le bio : [ici](#)
- La restauration scolaire autrement, Parc de l'Avesnois Inventer demain n°17 [ici](#)

### CONTACT :

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire – [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr) – 06.99.94.42.42

# INTRODUCTION

Par Laure Galpin directrice référente de la commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie

L'enjeu de lien paysage et alimentation est de répondre au besoin des habitants à partir de la ressource du territoire. Pour se faire, **l'approvisionnement local est un outil structurant des transitions, dans le contexte du changement climatique** notamment. Il réduit en effet l'impact environnemental de l'agriculture, permet de mieux gérer la ressource en eau, produit des cercles vertueux entre producteurs et consommateurs avec la mise en place de filières de proximité, se pose comme un atout économique de valorisation pour les territoires et garantit des produits de qualité avec un impact positif sur la santé. Le sujet de l'alimentation stimule de plus l'éducation à l'environnement et au territoire, en générant une identité du territoire grâce à ses "paysages alimentaires" diversifiés. Par exemple, sur le Parc du Luberon, l'un des axes du Projet Alimentaire Territorial (PAT) se nomme : "donner du goût à l'identité du territoire" afin de développer les circuits courts de proximité. De plus, l'une des actions du Plan de paysage porté par le Parc consiste à mettre en place une Charte paysagère et environnementale avec une AOC Luberon pour le pain et le vin, intégré dans la marque Valeur Parc en 2009. Cette action permet de montrer que la préservation du paysage passe par celle des vignes et des champs. **Les outils Plans de paysage et du PAT se nourrissent donc entre eux sur les questions de l'alimentation.**

## I. CHRONIQUE DES PARCS

### Présentation de la Plateforme Habiter Parc

Par Ophélie Peirin, chargée de mission marketing territorial à la FPNRF

Le réseau des Parcs expérimente une **plateforme Habiter Parc**, outil destiné à favoriser une **meilleure perception du territoire**. Cette plateforme a pour ambition de permettre aux habitants et aux porteurs de projets d'appréhender et de comprendre l'ensemble de l'offre territoriale. Elle comprend en particulier du contenu à propos des Parcs, des petites annonces d'habitat à rénover ou de commerces à reprendre, une carte interactive et des exemples de projets d'aménagement (vidéos Inventer Demain). **Cette expérimentation favorise le projet local tout en valorisant le réseau des Parcs.**

La Fédération réalise un travail d'accompagnement et anime un comité de pilotage avec les Parcs pilotes du projet : la Brenne, les Préalpes d'Azur et la Chartreuse. Pour chaque Parc, des informations utiles sont sélectionnées selon diverses entrées : marketing territorial, connaissance avec des fiches pédagogiques, participation citoyenne dans le cadre de projets de développement local et mise en valeur du patrimoine local. Chaque Parc dispose d'une page avec une présentation, des chiffres clés et des fiches thématiques. L'enjeu est de mettre en réseau les acteurs dynamiques du territoire et de structurer l'offre et la demande territoriale dans chaque Parc (réseaux d'architectes, d'artisans, distributeurs de matériaux, culture, agricultures, etc.). Les Parcs interviennent ainsi comme relais et accompagnateurs des initiatives locales. La plateforme est un moyen pour les Parcs de valoriser leurs actions à l'échelle nationale et de toucher le grand public.

Depuis avril 2024, un travail est mené sur un inventaire des démarches de structuration de l'offre locale afin de développer et d'alimenter l'outil Habiter Parc. Un benchmarking dans les 58 Parcs est mené avec l'envoi d'un questionnaire thématique.

**Lien d'accès à la plateforme :** <https://www.habiter-parc.fr>

### Actualités juridiques sur la consommation d'espace

Par Maître Florian Ferjoux de Gossement Avocats

Le diagnostic territorial dans les documents d'urbanisme est désormais davantage regardé et étudié par le juge administratif au regard d'une juste consommation de l'espace, dans le contexte du ZAN notamment.

Le premier principe juridique en lien avec la consommation d'espace se trouve dans le code de l'Urbanisme (article L.101-2). Il énonce que les collectivités doivent respecter un objectif de développement durable comportant notamment la préservation des espaces agricoles et forestiers. Cet objectif général qui oblige à avoir une gestion économe de ces espaces est opposable au Plan Local d'Urbanisme (PLU), Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) et cartes communales. Cet objectif se traduit dans le PLU(i) par un diagnostic qui évalue les dynamiques démographiques et les besoins du territoire (développement économique, habitat, etc.). Le PADD doit quant à lui fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace. Ce principe est toujours appliqué aujourd'hui, en lien avec le ZAN, introduit par la loi Climat et Résilience n°2021-1104 du 22 août 2021 (article 191), qui fixe un objectif d'absence d'artificialisation nette des sols à horizon 2050.

- *CAA de Bordeaux, 15 février 2022 n°21BX02287, TA de Toulouse, 30 mars 2021, n°120232*

Le PLUiH de la Métropole de Toulouse a été jugé illégal car son rapport de présentation, comportant le diagnostic de ses dynamiques d'évolution et de ses besoins, a été mal réalisé. La justification de ses objectifs chiffrés était de plus erronée.

- *CAA de Nantes, 26 mars 2024, n°22NT03863*

Le PLUi de Questembert a été jugé incompatible avec le principe d'équilibre entre besoin d'accueil démographique et consommation de l'espace.

- *CAA de Nancy, 16 mai 2024, n°21NC00531*

Le PLU de Yutz a été pris comme exemplaire pour la cohérence entre le diagnostic territorial (besoins relevés en regard de l'évolution souhaitée) et les objectifs chiffrés de consommation d'espace.

→ **La juste définition des besoins prend donc de l'importance dans les dynamiques d'urbanisation. Cette attention est d'autant plus forte dans les territoires sensibles, de montagne par exemple.**

## Histoire de territoires : dessin, dessein et destin de territoires

Par Marc Verdier architecte et maître de conférence à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy

Le croquis permet d'explorer plusieurs rapports au territoire :

- Le **rapport à la construction** : l'analyse par le dessin et le croquis pour démonter les choses et les remonter avec modernité. Réinterpréter les savoir-faire anciens pour injecter l'ingénierie patrimoniale dans la modernité.
- Le **rapport au temps** : le croquis permet d'échapper à l'instantané de la photographie, de regarder en prenant le temps et en s'imprégnant davantage des atmosphères. Prendre du temps dans les territoires est une qualité qu'il faut aujourd'hui promouvoir dans les réseaux.
- Le **rapport aux gens** : le croquis offre une sensibilité et un regard sur le territoire. Le dessin représente les souvenirs, ce qui nous marque dans ce que l'on visite ensemble, les échanges qui se créent avec le territoire, des moments de partage comme les repas. Donner un dessin ou le présenter en exposition permet de rendre au territoire une partie de son accueil.
- Le dessin représente des **paysages vivants** avec des paysans et construits avec des habitants.
- **Le dessin est un outil de prospective** particulièrement utilisé par les CAUE et les chartes de Parcs. Il sert à faire passer des messages. Par exemple, dans le cadre de la Loi climat et résilience qui impose aux massifs de mettre en place des Projets d'Adaptation au Changement Climatique (PACC), les Bauges ont missionné une illustratrice pour créer un Carnet de voyage en transition 2054, fictif mais qui permet de faire passer des messages sur la transformation des territoires et leurs dynamiques grâce au dessin prospectif.

**Actualité** : Le nouveau **réseau "Perspectives rurales"**, qui rassemble une douzaine d'écoles d'architecture mais aussi Agroparistech et des partenariats privilégiés dont celui des Parcs naturels régionaux, est retenu par le Ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à candidature sur les réseaux pédagogiques et scientifiques. Ce réseau a été créé dans les Bauges en 2009 et organise des rencontres tous les deux ans. Il inclut la formation des enseignants et des acteurs des territoires au travers d'ateliers et de rencontres.

## Actualité des Ateliers Hors les Murs

Par Bastien Galant, chargé de mission enseignement supérieur à la FPNRF.

Les ateliers Hors les murs permettent de construire des rencontres entre la recherche, l'enseignement supérieur et les territoires. **Les mardis du Club Hors les murs** sont ainsi consacrés aux chercheurs, enseignants, Parcs et Petites villes de demain afin qu'ils se rencontrent et échangent sur des projets collectifs.

### Atelier réalisé à Duclair dans le Parc des Boucles de la Seine Normande

Master de l'école d'architecture de Normandie et Master agriculture urbaine et ville verte d'UniLaSalle. Cet Atelier questionnait le potentiel d'évolution urbaine de la commune de Duclair, dans un contexte de culture céréalière et avec un PAT porté par le Parc. Les réflexions en cours portaient essentiellement sur l'autonomie alimentaire autour de l'agriculture urbaine. Les étudiants ont ainsi travaillé sur les enjeux de disponibilité en produits locaux, l'accès à une alimentation de qualité, la nature en ville, la restauration des éco-systèmes et les trames écologiques. Leurs propositions se sont centrées sur la création du lien entre les habitants et la structuration des filières d'alimentation locales.

Pour aller plus loin sur cet Atelier : Etudes Normandes, Hors Série - Mars 2024 : [Ici](#)

## II. RETOURS D'EXPÉRIENCES DU VORARLBERG

Par Bastien Galant, chargé de mission enseignement supérieur à la FPNRF.

La région du Vorarlberg en Autriche est connue pour être un laboratoire de la mise en œuvre d'une politique climatique exemplaire depuis le milieu des années 1990. Le voyage d'étude des Parcs dans cette région a permis d'observer différentes expériences permettant de mettre en valeur les produits alimentaires locaux.

### Lokal et Sutterlüty : l'alimentation pour ne faire qu'un avec le paysage dans le Vorarlberg

La chaîne de distribution des Sutterlüty a démarré en 1952 au sein d'une entreprise familiale à la fois exploitant agricole et propriétaire d'une scierie. Suite à une blessure, l'un des membres de cette famille se tourne vers une activité commerciale de revente. Mais une erreur d'approvisionnement de miel entraîne une remise en question du principe d'importation de produits étrangers, pourtant disponibles sur le territoire et dont la production et l'approvisionnement peuvent être gérés en local.

Cette enseigne met en avant la vente de produits locaux dans le cadre de la grande distribution (environ 30 enseignes sur la région). En effet, 30% des produits vendus sont originaires de la région du Vorarlberg, grâce à plus de 1500 partenaires locaux. Pour les repérer, les logos sont apposés sur les articles produits et transformés dans le Land (Land pur !) ou simplement transformés dans le Land (us'm Ländle). Les tickets de caisse informent le consommateur de la part de produits locaux qu'ils ont achetés. Ce modèle de supermarché favorise ainsi la production locale et donc indirectement la qualité des paysages, le développement local et l'éducation à l'alimentation.

Le Lien paysage, urbanisme et architecture de mai-juin 2024 ([ici](#)) propose une réflexion sur les possibilités de transposer ce modèle en France, au sein des Parcs naturels régionaux.

### Expérimentation LOKAL

Suite au questionnement naïf des enfants sur la préparation des produits et leur provenance dans les cantines scolaires, une réflexion s'est engagée à propos de la création de liens avec les producteurs et

avec les restaurateurs. L'enjeu est de questionner les manières de s'approvisionner et de cuisiner les produits du territoire pour en faire profiter la restauration collective. Ainsi, la marque Schullokal consiste à proposer des repas sains aux écoles élémentaires et aux EHPAD, avec plus de 32 000 repas par jour concernés au niveau de la vallée. Cette marque est un levier pour sensibiliser à la provenance des produits et à une alimentation moins carnée avec seulement un repas par semaine constitué de viande. Aujourd'hui, trois cuisines alimentent neuf structures, ce qui permet d'avoir une meilleure gestion des quantités produites et donc moins de gaspillages alimentaires.

Pour en savoir plus : <https://www.schullokal.at/>

### III. UNE CONSERVERIE DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD, AFFAIRE DE PAYSAGE ?

par Agnès Divoux de l'Arbocal.

Le projet de conserverie artisanale, fondé en 2021, est né à partir du territoire et de ses caractéristiques. Les Vosges du Nord sont un territoire de transition entre la plaine et le massif des Vosges du nord marqué par la présence de vergers. Ce paysage se détériore cependant du fait de l'ancienneté des arbres qui se fragilisent avec le temps, des épisodes climatiques de sécheresse ou de vents forts, et du manque d'entretien (taille, aération, nettoyage). Les vergers ne sont plus entretenus car les fruits ne sont plus utilisés depuis plusieurs décennies. En effet, ces vergers familiaux étaient destinés à un usage domestique en lien avec des pratiques qui n'existent plus aujourd'hui (conserves, transformation en eau de vie).

L'Arbocal est une contraction de la phrase "de l'arbre au bocal". **L'Arbocal : la conserverie des vergers, a pour ambition de redonner du sens aux vergers tout en luttant contre le gaspillage des fruits.** La saison des vergers (cerises, mirabelles, quetsche, pommes, poires, coings, noix) est assez courte donc en complément, les maraîchers locaux (50km à la ronde) viennent pour transformer leurs surplus et leurs invendus. Cet outil leur permet de valoriser leurs produits toute l'année grâce à la mise en conserve et de limiter le gaspillage alimentaire. Peu de possibilités de transformation de leurs produits existent sur le territoire.

**La conserverie commence à être identifiée et reconnue sur le territoire aussi bien du côté de l'activité fruits des vergers que des maraîchers.**

La conserverie ne possède aucun verger. Ils appartiennent à des propriétaires privés ou aux communes (gestion par des associations arboricoles). L'accès aux vergers est négocié avec les propriétaires en échange d'une rémunération et/ou de l'entretien des arbres pour les pérenniser.

L'investissement sur le projet est d'environ 200 000 euros sur les 3 dernières années (bâtiment et matériel). L'équilibre financier est aujourd'hui précaire en lien avec la vente. Il est en effet nécessaire de trouver comment vendre ce que l'atelier est capable de produire (18 000 bocaux la première année – 31 000 l'année dernière à moyens égaux avec environ la moitié estampillé Arbocal et l'autre pour les maraîchers qui vendent les produits transformés sous leurs propres marques). La transformation des surplus maraîchers fait largement partie de l'équilibre financier de l'Arbocal.

Les financeurs :

- Commune de Weiterswiller : Prise en charge de la rénovation extérieure de l'ancien lavoir communal transformé en atelier municipal (60m<sup>2</sup> avec annexe de 35m<sup>2</sup> pour le stockage) à hauteur d'environ 40 000 euros
- France Active
- ADEME
- Conseil régional sur trois années consécutives, ce qui permet d'échelonner les investissements



L'Arbocal est labellisé « Valeur Parc ». L'enjeu aujourd'hui est de faire connaître la conserverie et de fidéliser la clientèle.

## IV. COMMENT METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION EN FAVEUR D'UNE NOURRITURE QUI PRIVILÉGIE LES PRODUITS LOCAUX EN GARANTISSANT LA QUALITÉ DU PAYSAGE ?

par Thierry Letellier, maire de La Villedieu dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Le plateau des Millevaches est l'une des régions qui a le plus changé du point de vue paysager. Historiquement, c'est une région de Landes, de tourbières et de terres agricoles jardinées en proportion faible. Mais au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la déprise agricole a entraîné le boisement des landes. Plusieurs réflexions ont été menées ensuite pour rouvrir les paysages grâce à l'agriculture :

- Dans les années 1970, **la population constate et réagit face à la fermeture des paysages** et la disparition des perspectives visuelles lointaines. En 1970, une manifestation contre la plantation d'une exploitation forestière a lieu sur la commune.
- Suite à la tempête de 1999, **le PNR de Millevaches met en place les premières mesures sur le paysage** autour des bourgs et sur les collines alentours, avec des subventions pour remplacer les parcelles forestières par des parcelles agricoles.
- **Atelier de lecture paysagère** avec [l'ARBAN](#) pour mobiliser les gens sur le paysage et pré-écrire des documents d'urbanisme. Ces ateliers ont permis de découvrir les lieux emblématiques de la commune pour les préserver en tant que paysages essentiels du quotidien.
- **Retour sur les documents d'archives** pour comprendre l'évolution de l'agriculture et mettre en avant et se réappropriier le patrimoine territorial lié.
- **Relance des filières de céréales panifiables** par les habitants (association), quelques élus et le PNR. Le PNR a relancé la filière sarrasin en fédérant les producteurs du territoire, en mobilisant de futurs jeunes producteurs, en mettant en place des outils de formation, achat collectif de matériel. Aujourd'hui, une partie des producteurs commercialisent ensemble leur production de sarrasin.
- **Maintien des landes, des tourbières et de la race de brebis limousines (marque Parc) grâce à des programmes de mesures agroenvironnementales (MAE)** portées par le PNR. Aujourd'hui, 90% des agriculteurs du PNR ont souscrit à des MAE.
- **Actions sur le foncier.** Depuis 2015, la commune recense les **biens sans maître** (parcelles qui ne payent plus d'impôt depuis plus de 30 ans). En 2017, la commune a récupéré 3,5 ha et en 2019, 1 ha. En 2025, ces biens représentent une superficie d'environ 7 ha. Cette démarche est longue mais peu coûteuse. Elle est complétée par de l'acquisition de foncier pour l'installation de collectif agricole avec de la formation et une scène culturelle. Création en cours d'une association foncière communale pour rassembler les élus, les habitants, les agriculteurs et les partenaires, en lien avec le Parc et la SAFER.
- **Nouvelles orientations agricoles en lien avec les transitions socio-environnementales** (maraîchage, arboriculture, agriculture syntropique, design agricole, etc.). Il en résulte un marché estival de produits locaux et des demandes d'installation sur le territoire.

Le paysage est ainsi un outil de dialogue qui permet de requestionner l'agriculture de proximité.

## V. LE LIEN URBAIN-RURAL, MUNICH, UNE DÉMONSTRATION DE L'INTERDÉPENDANCE ENTRE PAYSAGE ET PRODUCTIONS INSTAURANT UN CYCLE VERTUEUX DE L'EAU

Par Jacques Blot de Terralias, biogéographe, chercheur indépendant, conférencier, photographe et réalisateur

La ville de Munich se préoccupe de sa gestion de l'eau depuis de nombreuses années. Deux phases marquent son action en faveur d'un cycle de l'eau vert :

- Dès 1873, où la décision a été prise d'**acheter des terres et de reboiser avec des forêts naturelles**, pour préserver la ressource (limiter le ruissellement, favoriser la percolation et jouer un rôle d'épuration de l'eau de pluie). Les systèmes forestiers implantés devaient pouvoir se régénérer naturellement. Cette première phase a été un succès avec une évolution de 500 ha de propriété forestière en 1900, à 1560 ha en 1995. Aujourd'hui, le système foncier est bloqué pour l'installation de nouvelles forêts mais les forêts actuelles génèrent un revenu de 6m3/ha/an (30 000 euros). Le système forestier joue son rôle de pompe biotique.
- En 1995, le problème de la pollution de l'eau par les pesticides a entraîné une seconde phase d'action pour **impliquer les agriculteurs**. La mise en place d'un partenariat volontaire pour atteindre actuellement 85% des surfaces agricoles en agriculture biologique, grâce à des subventions de la ville à hauteur de 280 euros/an/ha pendant 6 ans, puis 230 euros/an/ha pendant les deux années suivantes. Le coût global du traitement de l'eau pour la ville de Munich est de 1,14€ contre 2,47€ en moyenne en France. La qualité minérale de l'eau est renforcée avec 5 fois moins de nitrates, 10 fois moins de métaux lourds et 30 fois moins de pesticides que les normes légales européennes.

Les prairies agricoles (biologiques) et les forêts jouent un rôle important d'épuration des eaux de pluie, de percolation et de stockage pour réduire les besoins agricoles en eau. Cet ensemble propose une approche intégrée où l'agriculture joue en plus un rôle de développement de filières en circuit court à destination du milieu urbain. La ville de Copenhague est en train de développer ce système ainsi que la ville de New York mais avec une démarche moins participative.

En France, les points de captage sont protégés mais non les bassins de captage ; une démarche globale serait à engager. Plusieurs démarches existent en France comme sur la commune de Lons-le-Saunier ou avec le réseau de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) pour réfléchir avec les collectivités territoriales au soutien des agriculteurs bio autour des villes par des subventions.

## VI. UNE RESTAURATION COLLECTIVE QUI S'APPUIE SUR LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

par Nathalie Allamanno, responsable restauration collective, Ville de Briançon.

La ville de Briançon est engagée depuis 10 ans dans un travail de lien entre la restauration collective, les agriculteurs et le territoire. Elle soutient et valorise les paysages de montagne en soutenant les agriculteurs locaux. Elle est labellisée Ecocert 3 avec 650 repas par jour, 76% de produits bio dont 54% produits localement. La ville répond ainsi aux objectifs de la loi Egalim et aux recommandations du Programme national pour l'alimentation (PNA). La transition de la restauration collective a suscité l'adhésion des enfants, notamment grâce à la qualité des produits. L'enjeu de santé est important dans cette démarche.

- 2013 : Début de la transition vers le bio par les yaourts, pommes, poires, légumineuses, lentilles et petites céréales, carottes, sucres non raffinés (hors territoire), fromages fermiers etc. L'enjeu était de ne choisir que des produits bio du territoire.



- 2015 : Viande bio et locale de qualité (boeuf, veau et porc mais pas de volaille car il n'y a pas d'exploitation sur le territoire).
- 2017 : Épicerie, légumineuse, œufs coquille (aide à la mise en place d'un producteur), yaourt en seau réutilisable (démarche auprès des producteurs pour réduire les déchets individuels), huiles
- 2021 : Passage de 1 à 2 repas végétariens par semaine avec une formation en cuisine alternative des cuisiniers (découverte de la cuisine du monde) et une adhésion des enfants.

### **Une transition qui ne coûte pas plus cher**

Cette transition nécessite une nouvelle organisation mais ne coûte pas plus cher. En effet, à cause de l'inflation, les produits issus de l'industrie alimentaire globale et de l'importation ont davantage augmenté que les produits locaux. L'utilisation de produits bruts et locaux permet une économie financière et moins de gaspillage alimentaire (passage de 120 g à 30 g de déchets par enfant). Elle nécessite cependant une formation des cuisiniers. Un compostage est organisé sur le site de la cuisine et dans chaque cantine. Un repas coûte entre 2,36€ et 4,36€, avec un coût de revient en denrées alimentaires de 1,90€. Il n'a pas augmenté.

### **Organisation et logistique**

La ville passe ses marchés publics par la Plateforme « Échanges Paysans » qui regroupe les agriculteurs départementaux. Elle permet à la collectivité de n'avoir qu'un seul interlocuteur, de regrouper les commandes et, pour les petits producteurs qui n'ont pas les compétences administratives pour répondre aux appels d'offres, d'avoir un accès à ce marché. Cette plateforme permet à la ville d'adapter ses menus en fonction de la production des agriculteurs (besoin pour les agriculteurs d'écouler des produits par exemple). En termes de marchés publics, l'introduction de variétés anciennes ou de produits typiques du territoire permet de bloquer les grands industriels et peut être un levier.

### **Lien avec les agriculteurs**

La restauration collective, de par les quantités qu'elle produit et la régularité des commandes, peut donc être un levier pour maintenir les producteurs en montagne. D'autant plus qu'il y a une dynamique forte chez les jeunes agriculteurs de reprendre des exploitations et/ou de les passer en bio. Cette démarche a permis à de jeunes agriculteurs de se lancer sur ce territoire avec de nouvelles productions comme la réintroduction du blé. Il y a donc un véritable échange. Un pique-nique est organisé une fois par an, en partenariat avec la plateforme, avec les enfants et les agriculteurs qui expliquent leurs pratiques. Au début de l'année, certains producteurs viennent dans les cantines scolaires. Dans chaque cantine, une carte du département montre la provenance des produits pour sensibiliser les enfants.

Au niveau des impacts paysagers, la transition de la restauration collective permet surtout un maintien des paysages de moyenne montagne plutôt qu'une évolution. Elle redonne du sens à l'alimentation en associant goût, bonne santé et environnement de qualité.

Grâce à cet exemple de bonne pratique, d'autres collectivités se sont mises à ces pratiques. La communication est un levier important pour inciter d'autres à suivre cet exemple. Les Parcs sont bien placés pour accompagner les collectivités dans ces actions.

# VII. QUELS LEVIERS DE POLITIQUES PUBLIQUES POUR DÉVELOPPER UN PROJET LOCAL AUTOUR DE L'ALIMENTATION ?

par Florence Moesch, chargée de mission Politiques & expérimentations agroécologiques FPNRF

## Place de l'alimentation dans les politiques publiques

La question de l'alimentation est apparue de manière indirecte dans les politiques publiques :

- En 1960-1970 par l'offre de production alimentaire dans le contexte de l'après-guerre. La recherche d'autosuffisance alimentaire a amené la création de la première Politique Agricole Commune (PAC) (1962) ainsi que la Loi Pisani qui a impulsé la modernisation et la mécanisation de l'agriculture, le développement du secteur agro industriel qui influence encore aujourd'hui nos manières de consommer.
- Dans les années 1980-1990 par la libéralisation et l'ouverture aux marchés internationaux avec une application des règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et donc un éloignement relatif de la consommation locale. Les années 1990 sont marquées par les crises sanitaires et des politiques de protection sanitaire de la part de l'État.
- Dans les années 2000 par les revendications pour une meilleure prise en compte des consommateurs avec la création du Conseil National de l'Alimentation (CNA) (2001). L'influence de l'alimentation sur la santé commence à être pensée avec la création des premiers programmes nationaux nutrition santé.
- Dans les années 2010-2020 par la montée des revendications sur les conditions de production de l'alimentation avec la création du premier programme national pour l'alimentation (2010) et l'émergence d'une vision intégrée et territorialisée de l'alimentation avec la création des Plans d'Alimentation Territoriaux (PAT) (2014), de la loi EGAlim (2018), des premiers Programmes nationaux de l'alimentation et de la nutrition (PNAN) (2019) et le projet de Stratégie Nationale Agriculture Nutrition Climat (en réflexion depuis 2021).

## Les principales politiques alimentaires structurantes

- Politique agricole commune (1962) : politique structurée centrée sur la production agricole qui ne prend pas en compte l'alimentation et soutient peu les exploitations locales en faveur de la résilience alimentaire, des pratiques agro-écologiques et des transitions
- Programme national nutrition (2001) : politique de santé publique qui cherche à améliorer l'état de santé des populations en agissant sur la nutrition
- Programme national de l'alimentation (2010) : politique agro-alimentaire qui vise à assurer l'accès à une quantité suffisante d'alimentation de qualité.

## Les politiques publiques qui traitent les questions d'alimentation

- politiques de cohésion sociale et d'insertion (aides alimentaires et lutte contre le gaspillage alimentaire)
- politiques d'aménagement du territoire (foncier agricole, paysage alimentaires, accès physique à l'alimentation)
- politiques environnementales (réduction des impacts liés aux modes de production et aux transports, action sur la demande alimentaire)
- politiques commerciales (règles européennes, accords de libre échange)

Il y a une nécessité aujourd'hui d'adopter une vision systémique de l'alimentation. Des stratégies globales voient ainsi le jour en reliant production et consommation, à l'échelle nationale (loi EGAlim de 2018, programme national de l'alimentation et de la nutrition en 2019, Stratégie Nationale Agriculture Nutrition Climat à venir) et européenne (stratégie farm 2 fork).

Bien que le contexte global ne soit pas favorable au projet local, de nombreux leviers existent pour agir sur l'alimentation à l'échelle locale et mettre en relation les besoins des habitants et les capacités du territoire :

- **Agir sur le foncier agricole** en préservant et orientant le foncier agricole existant (ZAP, PAEN), mobilisant le foncier non valorisé (mises en valeurs de terres incultes et biens vacants sans maître) et en mettant à disposition du foncier pour installer de nouveaux agriculteurs

- **Agir sur les pratiques agricoles** en favorisant des systèmes agricoles ancrés sur le territoire (outils fonciers : BRE, ORE et aides publiques : MAEC, PSE)
- **Agir via l'aménagement urbain** en prenant en compte le paysage alimentaire et en favorisant une alimentation locale et le lien ville-campagne (ScoT, PLUi, DAAC, Programmes action cœur de ville). Il est ainsi possible de cartographier l'offre alimentaire, de soutenir les commerces de proximité et les structures de transformation locales.
- **Agir sur l'accès à l'alimentation pour tous**, du point de vue financier et physique grâce aux aides alimentaires, aux lieux de distribution locaux accessibles (PNA, SEAA, PAT solidaires)
- **Agir sur la restauration collective** pour structurer une offre locale et toucher un public large et diversifié (loi EGAlim). Cette action peut passer par la formation des personnels, l'accompagnement de la commande publique ou le lien avec les producteurs par exemple.
- **Sensibiliser et éduquer à l'alimentation** (loi EGAlim, PNA, PNNS, UE, politiques locales de santé) à destination des familles, des scolaires
- **Favoriser l'action collective en organisant une gouvernance alimentaire locale** (PNA, PAT)

### Liens utiles :

Bodiguel L. et al. (2021). L'action publique en matière d'alimentation locale. Les compétences accordées par la loi et les règlements aux collectivités locales (régions, départements, communes) dans le domaine de la production, la transformation et la consommation d'aliments locaux. CNRS UMR 6297. [ici](#)

Fosse J. (2021). Pour une alimentation saine et durable. Analyse des politiques de l'alimentation en France. France Stratégie. [ici](#)

**Directeur de publication :**

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**Conception et Animation :**

Nicolas Sanaa, Aménagement du Territoire FPNRF

**Synthèse :**

Estelle Carlier, paysagiste-conceptrice.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris  
Tél 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78  
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,  
 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

 Rejoignez-nous  
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  @FederationPNR

